

Conseil d'établissement de l'Etablissement primaire et secondaire d'Avenches et environs

Procès-verbal de la séance du 25 septembre 2025 - 18H30
Collège de sous Ville, Avenches, Salle Polyvalente

Présents :

- **Membres du Conseil intercommunal de l'arpeje (CI)**
Pierre Roth, Daisy Muñoz-Küpfer, Céline Ventrice
- **Représentantes des parents d'élèves**
Corinne Berger, Rachel Béni Fioretta, Nadja Gensterblum
- **Représentantes des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement**
Françoise Gisler, Patricia Resende, Carole Zwahlen
- **Représentantes des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire**
Janique Gamper, Kathia Cattaneo, Carine Salomon, Patricia Thévoz
- **Secrétaire du Conseil d'établissement**
Géraldine Blum

Excusées :

Hasnae DeVivo, Delphine Galliard, Charlotte Leleu

Public :

- Aucun

Ordre du jour :

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 8 mai 2025
- 4) Présentation du travail de l'équipe PSPS, promotion de la santé et prévention en milieu scolaire
- 5) Intimidation et harcèlement scolaire : suite du dossier
- 6) Présentation des différentes séances communes pour les parents
- 7) Transports des élèves : changement du prestataire et questions sur le nouveau fonctionnement (arrêt de Chabrey, sécurité, boucle des trajets sur le temps du midi, communication des horaires, contrôle des enfants, ...)
- 8) Demandes du quart-parents :
 - Horaire du train pour Faoug le mercredi
 - Utilisation du Natel : question sur la cohérence entre la Charte du réfectoire et le Règlement de l'école
 - Projet relatif à la bonne utilisation du Natel encadré par le centre de rencontres et d'animation tel qu'annoncé dans la communication du CoDir (26.09.2024)
 - Installation d'ordinateurs dans la bibliothèque afin de permettre aux élèves de 9H à 11H l'accès à leurs devoirs

- 9) Date du prochain CEt
- 10) Divers

1) Mot de bienvenue du Président

Pierre Roth souhaite la bienvenue à l'assemblée.
Pour faciliter la prise de notes, la séance est enregistrée.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3) Adoption du procès-verbal du 8 mai 2025

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité et remerciements faits à son autrice.

4) Présentation du travail de l'équipe PSPS, promotion de la santé et prévention en milieu scolaire

La directrice de l'école de Sous-Ville, Mme Gamper, a présenté à l'assemblée l'équipe PSPS, qui est une équipe transversale réunissant l'infirmière scolaire, des enseignants, des doyens, et bientôt l'éducatrice en milieu scolaire. Cette équipe s'occupe du bien-être et de la santé des élèves de la 1H à la 11H en milieu scolaire. Le cadre de travail de cette équipe est posé par l'état de Vaud et l'avasad (médecin scolaire).

Dans les cas d'intimidation et de harcèlement, l'école s'appuie sur cette équipe et les ressources mises à disposition par le canton.

5) Intimidation et harcèlement : suite du dossier

Les propos sexuels, parfois très crus, tenus par des élèves peuvent être assimilés à du harcèlement.

PROFA (équipe d'infirmières spécialisées) s'occupe plus particulièrement de ces questions relatives à la sexualité et au consentement. L'accès à la pornographie par l'intermédiaire des réseaux sociaux est problématique et alarmant. Les garçons et les filles sont tout autant touchés par ce manque de respect et ces attitudes intimidantes. L'école fait appel à PROFA pour les cas les plus sérieux.

Un travail de sensibilisation est fait en classe tout particulièrement pour les classes de la 7H à la 9H.

6) Présentation des différentes séances communes pour les parents

- Futurs 1P : Présentation de l'école et des partenaires directs.
- 8P : Orientation 8P → 9PS / Intervention de la Police (réseaux sociaux et lois diverses).
- 9S : Démarrage secondaire : réseaux / absentéisme / camps / changements possibles.
- 10S – 11S : Séance régionale d'information sur le secondaire II.

7) Transports des élèves : changement du prestataire et questions sur le nouveau fonctionnement

Le nouveau fonctionnement dû au changement de prestataire des transports scolaires, la société Wieland, a rencontré plusieurs accrocs lors de la rentrée des classes. L'arpeje a pris en compte toutes les difficultés qui ont été rapportées par les parents lors de la rentrée, et a travaillé avec le prestataire pour trouver des solutions.

L'entreprise Wieland a été très coopérative, et l'arpeje communiquera aux parents à la fin des vacances d'automne toutes les informations relatives aux ajustements nécessaires pour faciliter le transport des élèves.

8) Demandes du quart-parents :

- Horaire du train pour Faoug le mercredi

Les élèves, qui rentrent à Faoug le mercredi midi se plaignent du manque de temps pour rejoindre leur bus ou train car ils finissent à 12h05 et doivent arriver à 12h20 à la gare. Le trajet a été testé et, si les élèves ne perdent pas de temps en chemin, il est faisable en 15 minutes. De plus, les professeurs ont la consigne de respecter les horaires et de laisser les élèves sortir à l'heure exacte.

- Utilisation du Natel : question sur la cohérence entre la Charte du réfectoire et le Règlement de l'école

Le réfectoire et la salle polyvalente ne font pas partie du périmètre scolaire sur le temps de la pause du midi. Les élèves doivent garder la possibilité de payer leur repas par Twint avec leur téléphone.

- Projet relatif à la bonne utilisation du Natel encadré par le centre de rencontres et d'animation tel qu'annoncé dans la communication du CoDir (26.09.2024)

Le centre de rencontres et d'animation a l'objectif d'organiser une conférence sur l'utilisation des écrans.

- Installation d'ordinateurs dans la bibliothèque afin de permettre aux élèves de 9H à 11H l'accès à leurs devoirs

Les ordinateurs fixes ont été retirés pour des raisons d'obsolescence.

Pour des raisons pratiques, les professeurs et les élèves utilisent la plateforme Teams pour communiquer et prendre connaissance des devoirs, mais la consigne donnée aux élèves est de ne pas utiliser l'aide d'un ordinateur pour faire leurs devoirs. L'école n'a pas à mettre à disposition du matériel informatique. Aujourd'hui, chaque foyer possède les ressources numériques nécessaires.

9) Date du prochain CEt

Le prochain Conseil aura lieu le jeudi 7 mai 2026 à 18h30 dans la salle C105 (salle à confirmer).

10) Divers

Une rencontre avec les délégués de classe a été agendée au 10 février 2026 à 16h30. Les délégués des 7P et 8P, ainsi que du secondaire, seront présents.

Une campagne de vaccination est prévue très prochainement à l'école. Les élèves seront vaccinés par l'infirmière scolaire et un médecin de l'AVASAD sera présent.

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 20h10.

Le président du Conseil d'établissement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Roth'.

M. Pierre Roth

La secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Blum'.

Mme Géraldine Blum